



# la lettre

DU CDOS 12

## EDITO

### » » BONNE ANNEE SPORTIVE 2010

Cette nouvelle lettre vous parviendra à la fin de janvier. C'est pourquoi je commence cet éditorial en vous présentant les vœux des élus du comité directeur du CDOS ainsi que ceux d'Aline, notre agent de développement. 2009 a été l'année de mise en place de notre plan d'action pluriannuel pour la mandature par la nouvelle équipe dirigeante. Nous vous en présenterons le bilan le 5 mars prochain lors de notre assemblée générale. Je vous souhaite que 2010 soit une année pleine et éclatante pour le mouvement sportif aveyronnais. Je souhaite, enfin, que le CDOS puisse vous apporter toujours plus de soutien et de compétence et qu'il soit de plus en plus votre ambassadeur dans et hors du département. A votre service, pour le sport !

Jean-François ANGLÉS  
Président

## » » LES BREVES OLYMPIQUES

- Les Jeux Olympiques de Vancouver se dérouleront du 12 au 28 février 2010 autour de deux sites principaux : Vancouver et Whistler. Quant aux jeux paralympiques ils auront lieu du 12 au 21 mars 2010.

Plus d'information sur le site de Vancouver 2010 :

[www.vancouver2010.com/fr/](http://www.vancouver2010.com/fr/)



- Lors du Congrès du Comité International Olympique (CIO) qui s'est déroulé début octobre 2009, Rio de Janeiro a été élue ville hôte des Jeux de la XXXI<sup>e</sup> Olympiade en 2016.

Ce sera la première fois que les Jeux Olympiques se disputeront sur le continent sud-américain.

- Le golf et le rugby à 7 seront épreuves olympiques pour les Jeux de 2016 et 2020.

- Jacques ROGGE a été réélu à la présidence du CIO.

## » » EN HOMMAGE A « CELUI QUI GARDE L'EAU »

Le 18 décembre dernier, lors de son enterrement, l'officiant a donné la signification de son nom breton et j'ai réalisé que, durant toute sa vie, l'eau, cet élément vital pour l'Homme, avait été son jouet quand il était jeune, son monde à l'âge adulte et son refuge à la fin de sa vie. Bien que né au Mans, il avait passé sa première jeunesse en Bretagne d'où était originaire sa famille. Dès son plus jeune



Jean-François ANGLÉS (à gauche) et Henry SERANDOUR (à droite).

âge, il avait été attiré par l'eau et s'était rapidement fait un nom dans les compétitions régionales de natation. Puis, dans les années 60, il était devenu international de water-polo et avait définitivement orienté sa vie dans et autour de l'eau en devenant Conseiller Technique Régional de natation puis directeur de la piscine de DINARD. Il y avait même créé un club de natation, était devenu membre puis président du comité régional de natation avant d'être élu au comité directeur de la Fédération Française de Natation dont il était devenu le président durant douze ans. Il y a quatorze ans, il était élu administrateur du Comité National Olympique et Sportif (CNOSF) dont il

sera président durant seize ans. C'est là que j'ai fait connaissance avec Henri SER-AN-DOUR, « Celui qui garde l'eau » en breton. Pendant les douze ans au cours desquels je l'ai côtoyé, j'ai découvert et apprécié un Chef de grande écoute qui savait faire confiance, un Président d'une grande sensibilité cachée sous un sourire complice et un Homme à l'amitié fidèle et au courage exemplaire. Henri, tu as passé ta vie à faire partager et à promouvoir les valeurs éternelles du sport. Tu voulais qu'elles soient aussi vitales à l'homme et à la société que l'eau l'a toujours été à la vie. Dors en paix « Celui qui garde l'eau ». Président, Kenavo !

J.-F., homme de l'air

- P1** > L'EDITO DU PRESIDENT  
> LES BREVES OLYMPIQUES  
> HOMMAGE A HENRY SERANDOUR
- P2** > SOIREE DU MOUVEMENT  
SPORTIF AVEYRONNAIS  
> Infos CRIB
- P3** > SPORT ET SANTE
- P4** > DES FEMMES EN PLUS !  
> INFOS PRATIQUES ET JURIDIQUES  
> INFOS CNDS 2010

## SOIREE DU MOUVEMENT SPORTIF AVEYRONNAIS

Le vendredi 11 décembre, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Aveyron et le Comité départemental des médaillés Jeunesse et Sports, en partenariat avec le Conseil Général et la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (DDJSVA), organisait la seconde édition de la soirée du mouvement sportif aveyronnais au titre de l'année 2009.

Plus de cent cinquante personnes avaient répondu favorablement à cette invitation qui s'est déroulée dans le cadre magnifique de la salle omnisports du Monastère, placée sous le parrainage d'Emilie GRAL, championne de natation bien connue de retour des Championnats d'Europe.

En l'absence de Robert GARRIGUES, DDJS, retenu par des obligations à la Préfecture et après les discours de bienvenue de Jean-François ANGLES, Président du CDOS et d'Alain PICHON, Vice-Président du Conseil Général en charge du sport, une cinquantaine de dirigeants et sportifs de 10 à 70 ans se sont vus honorés pour leur implication dans le sport, tant comme compétiteurs que comme dirigeants, comme arbitres ou comme exemples de Fair-play. Il est remarquable de noter que 50 % des nominés étaient des féminines et qu'une quinzaine de disciplines étaient à l'honneur.

Après que le président J.-F. ANGLES ait conclu cette cérémonie en remerciant l'équipe organisatrice et en donnant rendez-vous en 2010, les participants étaient invités à se retrouver de façon informelle autour d'un buffet dînatoire convivial.



**Nominées du Challenge du Fair-play Féminin :** DULAY Françoise (Tir à l'Arc), GUIANCE Elisabeth (Rugby), DELPAL Emilie MOLINIE Céline (Football), FABRE Maggy (Judo), ISSOULIE Chantal, VAURS Edwige, ALAZARD Christine (Athlétisme).

**Nominés du Challenge du Jeune Arbitre Bénévole :** MOULY Vincent (Football), DAGDAG Haris (Judo).

**Nominés du Challenge du Jeune Dirigeant Bénévole :** ALQUIER Chrystel (Handisport), CHATELAIN Jonathan (Rugby), LAUX Frédéric (Football), OLIVIER Guillaume (Basket), HENRY Florian (Moto).

**Nominés Dirigeants Aveyronnais :** ANDRE Francette, CADENE René et VIVIEN Viviane (EPGV), CONSTANT Benjamin FERRIEU Marc et MOISSET Jean (Quilles de 8), COSTES Jean-Louis (Basket), GEISLER Jacques (Rugby à 15), POISSON Michel (UNSS) HENNEQUET Stéphane (Savate Boxe Française), MALGOUYRES Jean-Marie (Randonnée Pédestre)

**Nominés Sportifs Aveyronnais :** ALRIC Maël (Athlétisme), AZAM Dominique (Vélo Sport St Africain), BARBERGER Romain (Moto Club Rouergat), BEC Eloïse (Vélo Club ruthénois), CAILHOL Hugo, GROLLEMUND Gautier (MJC Rodez Canoe Kayak), CALVO Guilhem (Club Hippique Combelles), CHASSANT Pierre (Club de Tir de Capdenac), GISQUET Jérôme, PAGANO Isabelle, PAGANO Nathalie (AS Les Charmettes Millau), KERNIN Gaël, MARTIN Sébastien (Kayak MJC Millau), LESCURE Aurélien, LESCURE Eric, LASCoux Véronique, JUILLAGUET Manon, FONTEIN Emma, HOUSSAILLES Magali (Triathlon) MAVIEL Romain, RANCE Vincent (Gym Club Ruthénois), MBÉNG Meryll (SOM Athlétisme), ORCIBAL Jérôme (Boxe Française Sébazac), RINIERI Claudie, SALSON Laura (Millau Arc Club), Famille AZAM (Athletic Club St Africain).

## INFOS CRIB

La valorisation des aides en nature, apport des bénévoles ou mise à disposition de locaux ou de personnel, permet de mesurer l'importance de l'activité associative. La transparence et la mobilisation des contributions volontaires en nature est un élément significatif du caractère désintéressé de la gestion de l'association.

Un chapitre particulier du plan comptable permet de faire figurer l'ensemble de ces flux non monétaires : services rendus gratuitement, apport en travail des bénévoles, mise à disposition gratuite de locaux, produits, fournitures.

Ces données lorsqu'elles peuvent être évaluées doivent apparaître dans la comptabilité dans les comptes de Classe 8.



CENTRE DE RESSOURCE ET  
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

## » » SPORT ET SANTE : MOBILISONS-NOUS CONTRE LE CANCER DU SEIN ET DE L'INTESTIN EN FAISANT DU SPORT ET EN PARTICIPANT AU DEPISTAGE ORGANISE



Le cancer a été déclaré grande cause nationale de santé publique. En France, le cancer du sein est le 1<sup>er</sup> cancer de la femme et le cancer de l'intestin est le 3<sup>e</sup> cancer chez l'homme, après celui de la prostate et du poumon et le 2<sup>e</sup> cancer chez la femme. Des campagnes de dépistage organisé ont été mises en place par les pouvoirs publics concernant plus particulièrement le cancer du sein et de l'intestin.

En Aveyron, le Conseil général organise les campagnes de dépistage du cancer du sein depuis 2001 et du cancer colorectal (intestin) depuis 2008. Ce sont plus de **81 000 aveyronnais âgé entre 50 et 74 ans** qui sont concernés par ces campagnes.

**La participation aveyronnaise est en constante évolution mais en deçà de la moyenne Nationale.**

**Le COMITE DE SENSIBILISATION POUR LE DEPISTAGE DES CANCERS EN AVEYRON** (anciennement Comité Féminin pour le dépistage du cancer du sein) **qui a pour**

**mission d'INFORMER, SENSIBILISER, RASSURER ET ACCOMPAGNER les aveyronnais dans toutes les actions de dépistage des cancers du sein et de l'intestin travaille quotidiennement à informer de manière originale et dynamique la population concernée.**

Une étude récente de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) a démontré que l'activité physique réduit le risque de développer un cancer du sein et du côlon. Concernant le cancer du sein, les études d'observation de différents groupes d'individus ont démontré une réduction moyenne de 30 à 40 % du risque chez les sujets pratiquant l'activité physique la plus importante. Concernant le côlon, la réduction moyenne peut atteindre 40 à 50 %. Il est difficile de donner une quantité minimale d'exercice pour obtenir une protection car différents types d'activité physique peuvent être efficaces : marche, activité physique intense de courte durée, activité physique ménagère... Néanmoins, si on considère uniquement une activité de type

marche, le seuil minimum efficace se situe autour de 4 h de marche par semaine.

Au-delà, chez les femmes préalablement traitées pour un cancer du sein (Stade I, II ou III), des études récentes montrent qu'une activité physique de type marche (3 à 5 h par semaine) diminue le risque de décès ou de récurrence de 20 à 50 %.

En Aveyron, les occasions sont nombreuses de pratiquer une activité sportive en club ou individuellement quels que soient votre âge, votre condition physique.

**Alors, mobilisez-vous contre les cancers du sein et de l'intestin en pratiquant régulièrement une activité physique et en participant dès 50 ans, tous les 2 ans, au dépistage organisé.**

**« Un dépistage régulier, c'est une vie protégée »  
Pour en savoir plus, contactez le  
« Comité de sensibilisation pour le dépistage des cancers »  
au 05 65 73 34 90**

Pour recevoir votre invitation, contactez l'ADECA au 05 65 73 30 36



## » » UN EXEMPLE AVEC LES ASSOCIATIONS « CAMI »

L'Association Cancer Arts Martiaux Information (CAMI) née à Paris en l'an 2000 compte cinq antennes en France dont une est basée à Rodez depuis septembre 2009. Sous l'égide du Sakura Karaté Club, une dizaine d'élèves trouve sur les tatamis le courage et la force de se battre et d'exister. Le besoin de pratiquer une activité physique est présent malgré la maladie. Les adhérents de cette association ont besoin d'être reconnus en tant qu'homme ou femme et pas en tant que malades. La pratique du Karaté leur permet de se prouver des choses, de se libérer et de faire une recherche sur eux-mêmes. Chacun y trouve son compte car le programme est spécifique et adapté.



**MAIF  
FILIA.MAIF**

**Le Sérial - St-Cyrice Etoile - BP 3505 - 12035 RODEZ CEDEX 9  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30 -17h30 – Mardi : 10h30 - 12h et 13h30 - 17h30  
Tél : 05 65 77 71 20 - Fax : 05 65 78 77 21**

## DES FEMMES EN PLUS !

Le lendemain de la sympathique cérémonie de remise de récompenses pour les jeunes arbitres et dirigeants, l'esprit sportif féminin, les sportifs de renom et les dirigeants, organisée au Monastère, il convient de poser les bonnes questions. Celle qu'il faut aborder encore et encore, c'est la question qui concerne bien sûr les femmes... et les médailles !

Parce que ce jour-là, un stratagème malin fait récompenser des femmes, oui mais... à l'esprit sportif, tout cela pour qu'un quota de féminines engagées dans la direction du sport apparaisse ! Parce que, c'est vrai... elles sont tellement humbles qu'elles auraient tendance à refuser les médailles...

Parce qu'elles sont moins nombreuses que leurs collègues masculins mais pas moins méritantes !

Au 01/2008, 16,66 % des médaillés J et S étaient des femmes, au 12/2009, elles sont 18,25 %.

La commission préfectorale du 19/11 dernier

indiquait que pour la promotion du 01/01/2010 aucune femme n'avait été proposée à la Médaille de Bronze dans le domaine sportif, ni dans les domaines jeunesse ou socio éducatif. Alors, d'un commun accord entre le CDOS et le CDMJSA, à vous, les proposant aux médailles J et S, nous adressons ce message :

« Pensez aux femmes / présidentes / secrétaires / trésorières / "entraîneuses" / arbitres » de vos clubs ou CD

« Adressez – vous à la DDJS, au CDOS et au CDMJS pour connaître les critères et la procédure ».

## INFOS PRATIQUES ET JURIDIQUES

En matière d'assurance, l'association doit garantir les risques en cas de prêt de matériel par des bénévoles membres ou non de l'association. Le prêt de matériel par des bénévoles est une pratique courante qui doit être formalisée au préalable par un document écrit à l'attention du prêteur et de la compagnie d'assurance. Il convient de vérifier si le contrat d'assurance de l'association couvre d'une part, les risques de détérioration, perte ou vol du matériel prêté, et d'autre part les risques liés à l'utilisation de ce matériel, sinon il convient de demander une extension de garantie.

- L'article 93 de la loi 2009-879 du 21 juillet 2009 a considérablement renforcé l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs et s'applique aussi aux buvettes associatives. La vente ou l'offre de boissons alcoolisées à des mineurs est interdite dans les débits de boissons, commerces et lieux publics y compris les associations. Il peut être demandé aux clients de prouver leur majorité.

- Il peut arriver que les associations soient endettées, il est alors dangereux pour un dirigeant de garantir à titre personnel les dettes de son association. Les dirigeants bénévoles, sauf faute grave, ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de leur association. Cependant, leur responsabilité financière peut être engagée s'ils se portent caution des dettes de l'association. En général la caution porte sur la durée du crédit. Le dirigeant caution a intérêt à négocier avec son banquier la limitation de sa garantie à la durée d'exercice de ses fonctions de dirigeants sinon il restera tenu des dettes même après la fin de ses activités au sein de l'association. Toutefois, le banquier doit respecter une obligation de conseil et d'information et ne peut exiger une garantie qui dépasserait les moyens du dirigeant caution.

- Que ce soit à l'ouverture d'un compte bancaire d'une personne morale (association par exemple), ou pour un changement de mandataire, la banque est tenue de vérifier la conformité des pouvoirs des représentants et des statuts de l'association. Les pouvoirs adressés au banquier doivent être réguliers et conformes aux statuts de l'association. L'association doit transmettre à sa banque les statuts et les PV d'Assemblée Générale.

## INFOS CNDS 2010


La campagne CNDS 2010 est lancée, la note d'orientation régionale et les dossiers sont téléchargeables à l'adresse suivante : [www.midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/cnds](http://www.midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/cnds). La date limite de retour des dossiers est fixée au 26 février 2010. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CDOS ou de la DDCSPP.

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF**  
5, Espace Saint-Marc – 12850 Onet-le-Château - Tél. : 05 65 78 56 39  
e-mail : [aveyron@franceolympique.com](mailto:aveyron@franceolympique.com) – Web : <http://aveyron.franceolympique.com>

➤ Directeur de la publication : Jean-François Angles - ➤ Comité de rédaction : Alain Hugonet, Patricia Michalak, Daniel Condat

➤ Rédaction : Aline Prouzet.

➤ Périodicité : trimestriel - ➤ Tirage : 500 exemplaires - ➤ Crédit photos : [www.aveyronsport.com](http://www.aveyronsport.com) - ➤ N° ISSN : 1961-0750

graphi  12450 La Primaube - ☎ 05 65 69 41 20 - RCS B 322 864 265 2010010120

  
NORD  
MIDI-PYRÉNÉES  
BANQUE ET ASSURANCES